

ANNEXE D  
CRITÈRES D'ÉVALUATION  
21201-16-2209875

Fournisseur : \_\_\_\_\_

**Critères obligatoires d'évaluation**

1. Les propositions DOIVENT respecter les exigences obligatoires suivantes. Les propositions doivent être appuyées par des détails suffisants et appropriés, surtout lorsqu'une preuve à l'appui est exigée en vertu d'un critère obligatoire. **Les propositions qui ne sont pas conformes à ces exigences obligatoires seront rejetées.**

2. Les critères obligatoires d'évaluation sont :

**ATTENTION PROPOSANTS : VEUILLEZ INDIQUER CI-DESSOUS LES NUMÉROS DES PAGES DE VOTRE PROPOSITION OÙ LES EXIGENCES SONT TRAITÉES.**

	Exigences	No de page	POIR FINS D'ÉVALUATION UNIQUEMENT		
			Conforme	Non conforme	Commentaires
1.	Fournir une preuve à l'effet que le proposant est en règle avec la commission provinciale des accidents du travail				
2.	Liste de l'équipement utilisé pour l'enlèvement de la neige. Cette liste doit comprendre une description de l'équipement, tel l'année, le modèle, le format, la capacité et les attaches.				
3.	Fournir une copie de l'assurance de responsabilité civile générale de la société.				

**Exigences obligatoires:** Réussi \_\_\_\_\_ Échec \_\_\_\_\_

Équipe d'évaluation

Département	Nom de l'évaluateur (lettres moulées)	Signature	Date
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____